

ADAGE SECOND DEGRÉ: INSCRIRE LES PROJETS, RECENSER LES EFFECTIFS RÉELS

I) INSCRIRE LES PROJETS

1) CAS 1 : votre projet concerne :

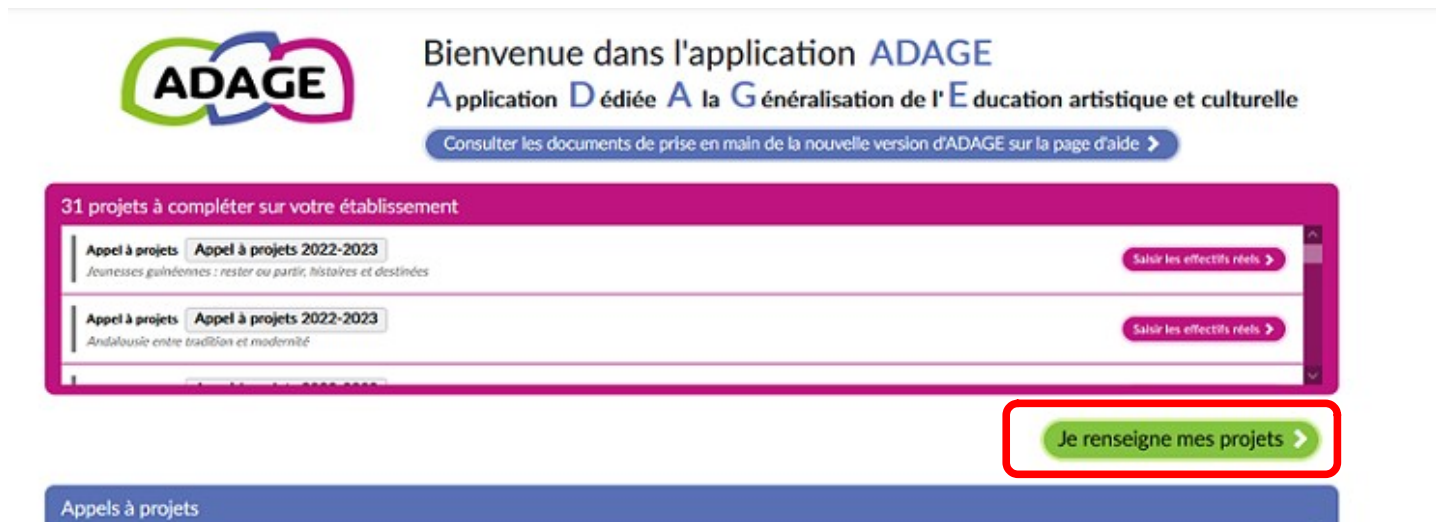
- **Un dispositif national, régional, départemental** avec une campagne nominative distincte dans ADAGE (exemples : Prix Sony Labou Tansi, Jeunes en Librairie, collège au cinéma, Partage ta lecture, défi écris ta série, etc...).
- **Une proposition académique.** Elle est désignée dans ADAGE ainsi : « Propositions académiques » puis le domaine : musique ou culture scientifique ou danse, arts du cirque ou histoire et mémoire ou lecture-écriture, ou musées, ou patrimoine, arts visuels ou théâtre. C'est après avoir ouvert la proposition que l'on vous demandera de choisir la déclinaison dans un menu déroulant (par exemple « Rendez-vous avec le spectacle vivant » dans la proposition académique théâtre ou encore « Village des sciences/maths » dans la proposition académique culture scientifique).
- Une demande de création ou de reconduction d'**atelier de pratique artistique ou d'atelier scientifique ou technique.** Attention, pour une reconduction, n'oubliez pas de remplir le bilan de l'année en cours.
- **Un projet libre, hors dispositif, MAIS pour lequel vous demandez un accompagnement (notamment financier) de la DAAC.** Il faudra justifier que vous ne pouvez pas utiliser le pass culture pour financer ce projet. La campagne s'intitule « projets libres avec demande d'accompagnement par la DAAC ».
- **Un itinéraire EAC de la Convention éducative du Lot-et-Garonne** ou un projet hors itinéraire de la CE47 mais pour lequel vous demandez un financement du conseil départemental. La campagne s'intitule « Conseil départemental 47 convention éducative du Lot-et-Garonne ». Après avoir ouvert le formulaire, vous indiquerez le titre de l'itinéraire de la CE47 dans le cadre « titre du projet ». Cela remplace la fiche-action pour ces itinéraires EAC.

POUR S'INSCRIRE À CES DISPOSITIFS, 2 ACCÈS POSSIBLES

- **Soit** depuis la page d'accueil d'ADAGE en cliquant sur « **Je participe** » de chacune des propositions ou chacun des dispositifs.

ACA	2024-2025	Propositions académiques : Culture scientifique ⓘ	BORDEAUX	Documents d'accompagnement Du 15/05/2024 à 08:00 Au 16/06/2024 à 22:00	Je participe >
ACA	2024-2025	Propositions académiques : Danse, Arts du cirque	BORDEAUX	Documents d'accompagnement Du 15/05/2024 à 08:00 Au 16/06/2024 à 22:00	Je participe >
ACA	2024-2025	Propositions académiques : Histoire et mémoire	BORDEAUX	Documents d'accompagnement Du 15/05/2024 à 08:00 Au 16/06/2024 à 22:00	Je participe >
ACA	2024-2025	Propositions académiques : Lecture-Ecriture	BORDEAUX	Documents d'accompagnement Du 15/05/2024 à 08:00 Au 16/06/2024 à 15:32	Je participe >
ACA	2024-2025	Propositions académiques : Musées	BORDEAUX	Documents d'accompagnement Du 15/05/2024 à 08:00 Au 16/06/2024 à 22:00	Je participe >
ACA	2024-2025	Propositions académiques : Patrimoine, Arts Visuels	BORDEAUX	Documents d'accompagnement Du 15/05/2024 à 08:00 Au 16/06/2024 à 23:00	Je participe >
ACA	2024-2025	Propositions académiques : Théâtre	BORDEAUX	Documents d'accompagnement Du 15/05/2024 à 08:00 Au 16/06/2024 à 22:00	Je participe >

- Soit en cliquant sur « Je renseigne mes projets » de la page d'accueil



Ce qui ouvre la page de votre établissement :

Je choisis la bonne année scolaire.

Je choisis l'onglet bleu du milieu « projets liés à des dispositifs », je clique sur le + et un menu déroulant « sélectionner un dispositif » s'ouvre dans lequel je peux retrouver les dispositifs et les propositions de l'écran d'accueil.



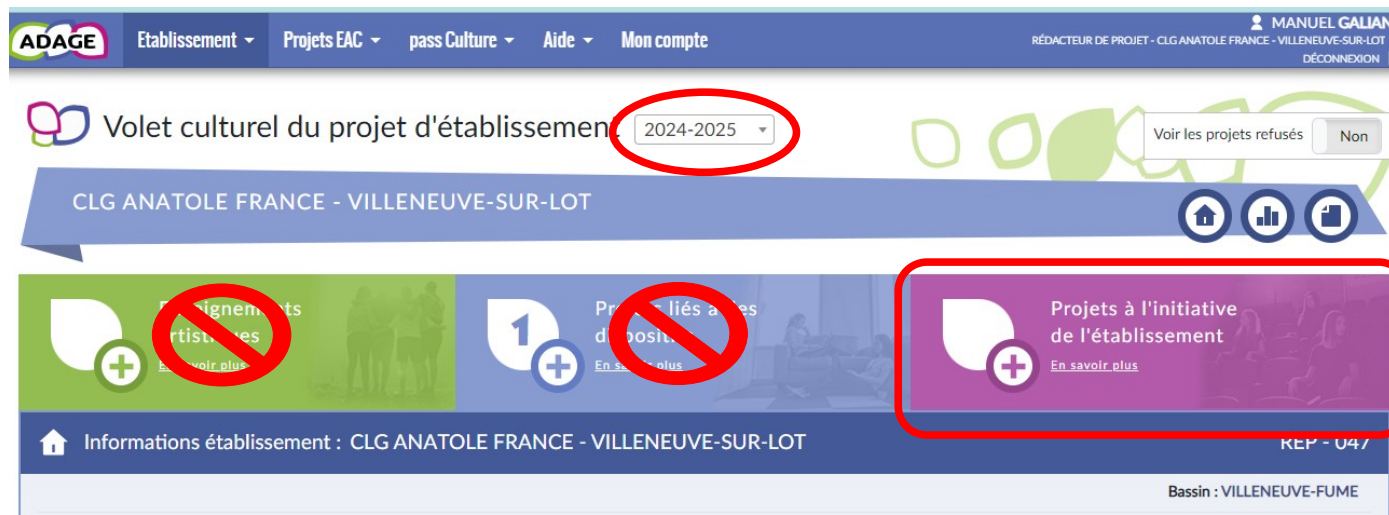
Comme écrit plus haut, les itinéraires de la convention éducative 47 font l'objet d'une campagne spécifique.



2) CAS 2 : votre projet concerne :

- **Un projet EAC spécifique à l'établissement** qui n'appartient pas aux dispositifs et aux propositions académiques cités dans le cas 1, qui ne demande aucun financement DAAC, qui n'est pas dans la Convention éducative 47, qui ne demande aucune participation financière du conseil départemental 47.

Dans ce cas, et uniquement dans ce cas, vous utilisez l'onglet rose « Projets à l'initiative de l'établissement » en cliquant sur le +.



II) RECENSER LES EFFECTIFS RÉELS

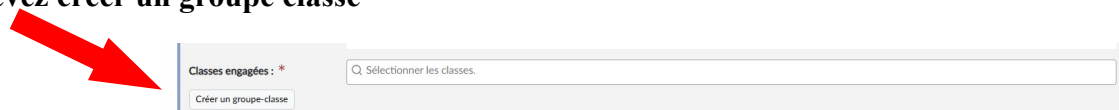
En haut de la page d'accueil d'ADAGE, apparaissent les projets qui ont été inscrits mais dont les effectifs réels d'élèves n'ont pas été entrés.



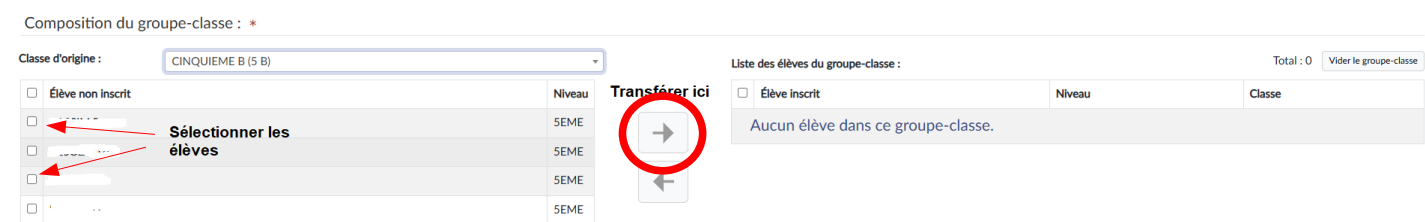
Cliquer sur « saisir les effectifs réels »

Des classes prévisionnelles ont été inscrites au moment de l'élaboration du projet, il s'agit maintenant de renseigner les classes ou les groupes d'élèves qui ont effectivement participé au projet.

Pour cela vous devez créer un groupe classe



Vous allez alors chercher les classes des élèves et vous transférez les élèves de gauche à droite après les avoir sélectionnés.



N'oubliez pas d'enregistrer avant de fermer cette page puis de nouveau d'enregistrer le formulaire du projet.